

Formulaire d'inscription **Accueil Extra-Scolaire La Passerelle**

Vacances d'été 2025 (délai d'inscription 20 juin)

Nous vous prions de bien vouloir remplir avec le plus grand soin un formulaire par enfant. Nous vous garantissons de traiter ces informations confidentiellement.

ENFANT

Nom	
Prénom	
Date de naissance	
Rue	
Localité	
Langue(s) parlée(s)	

FREQUENTATION du lundi 7.07.25 au vendredi 18.07.2025

Vous pouvez inscrire librement vos enfants selon les plages horaires proposées ci-dessous

	07.07	08.07	09.07	10.07	11.07	14.07	15.07	16.07	17.07	18.07
8h-11h35			Fermé					Fermé		
11h35-13h35			Fermé					Fermé		
13h35-15h20			Fermé					Fermé		
15h20-17h15			Fermé					Fermé		

Dès confirmation de l'AES, toutes les modifications seront facturées.

Les documents sont à retourner jusqu'au 13 juin 2025 à contact@aes-lapasserelle.ch, ou directement à la Passerelle, ou au secrétariat communal d'Echarlens.

SIGNATURES

Le (la) soussigné (e) demande l'inscription de son enfant à l'accueil extrascolaire et déclare accepter le règlement ainsi que tous les autres documents faisant partie intégrante du fonctionnement et de la gestion de l'accueil extrascolaire. Ces documents sont le formulaire d'inscription, la charte d'accueil, le règlement communal de l'AES et son règlement d'application. Disponibles sur demande ou sur le site internet www.aes-lapasserelle.ch)

Nous attestons avoir pris connaissance de ces documents et nous nous engageons à respecter les principes qui en découlent.

Lieu et date

Signature(s) des parents ou du représentant légal :

***Si votre enfant n'est pas déjà inscrit à l'AES la Passerelle pour cette année scolaire 2024/2025, nous vous prions de remplir les pages suivantes.**

PARENTS

	Parent 1	Parent 2
Nom		
Prénom		
Rue		
Localité		
 Privé		
 Mobile		
 Professionnel		
@Email		
Profession		
%Taux d'activité		
Employeur		
Lieu de travail		

Etat civil : ☐ célibataire ☐ Marié(e) ☐ Séparé(e) divorcé(e) ☐ Veuf(ve)

Autorité parentale : ☐ Mère ☐ Père ☐ Conjointe

En cas d'absence des parents :
Personne(s) pouvant être contactée(s)

1.Nom :  :

2.Nom :  :

Personnes habilitée(s) à venir chercher l'enfant à l'AES

1.Nom :  :

2.Nom :  : jour + heure :
 jour + heure :

Toujours informer l'AES lorsqu'une personne vient de manière irrégulière ou occasionnelle chercher l'enfant. Une pièce d'identité peut être demandée.

FACTURATION ET INFORMATIONS DIVERSES

Veuillez indiquer une seule adresse où les factures ainsi que toutes informations liées à l'AES seront envoyées.

Une adresse e-mail de facturation :

ANNULATION EN RAISON D'UNE MALADIE OU D'UN EMPÊCHEMENT :

Absences : Les désistements ou toutes modifications de planning doivent être annoncés.
Maladie : En cas de maladie ou d'accident, sur présentation d'un certificat médical, les absences de plus de trois jours ne seront pas facturées. Les trois premiers jours sont facturés.

Par téléphone, SMS au 079/922 38 00 ou par email à : contact@aes-lapasserelle.ch. La bonne réception du message est toujours confirmée.

INFORMATIONS CONCERNANT L'ENFANT :

Nom de l'enseignant :

Téléphone :

Classe fréquentée à la rentrée prochaine : 1H 2H 3H 4H 5H 6H 7H 8H

Lieu de l'école : ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐

Assurance maladie :

Nom du pédiatre :

Votre enfant souffre-t-il d'une maladie particulière ? ☐ oui ☐ non

Si oui, laquelle ?

Est-il sous traitement médical ? ☐ oui ☐ non

Si oui, lequel ?

Présente-t-il des allergies connues ? ☐ oui ☐ non

Si oui, lesquelles ?

Suit-il un régime alimentaire particulier ? ☐ oui ☐ non

Si oui, lequel ?

Si oui, un repas adapté doit être servi ☐ oui ☐ non

Si oui, lequel ? Les régimes particuliers liés à des allergies, des principes religieux ou autres, devront être signalés sur ce formulaire d'inscription. L'AES en tiendra compte dans la mesure du possible.

RETOUR AU DOMICILE :

Nous autorisons notre enfant à effectuer seul les trajets entre l'AES et notre domicile

☐ oui ☐ non

Merci de fournir une autorisation écrite à l'équipe socio-éducative en y indiquant le jour et l'heure à laquelle votre enfant doit partir.

DROIT À L'IMAGE :

Nous acceptons que notre enfant soit pris en photo par les animateurs et que ces photos soient exposées uniquement dans la structure d'accueil.

☐ oui

☐ non

TARIFS

Toute plage horaire entamée est facturée dans sa totalité.

Tout retard, hors horaire d'ouverture, sera facturé par tranche de 15 minutes (CHF 2.-)

S'il y a lieu de présenter une demande de subvention auprès de votre commune, pensez à remettre les documents nécessaires au bureau communal d'Echarlens. Votre demande ne sera traitée que lorsque votre dossier sera complet.

CHARTRE D'ACCUEIL

Merci de prendre le temps de la lire et de l'expliquer à votre enfant

INSCRIPTION

Je vais à l'accueil les jours où mes parents m'y ont inscrit.

RENDEZ-VOUS

A 11h35 et à 15h20, je rejoins l'animateur (trice) qui m'attend. Dans la cour de l'école du bâtiment Catillon à Marsens pour les 3H à 8H, directement à l'accueil pour les 1H et 2H.

A L'ACCUEIL

- ☐ Je respecte toutes les personnes de l'accueil.
- ☐ A table, je mange calmement, proprement et j'essaie de goûter à tout.
- ☐ Je suis poli(e)
- ☐ Je suis responsable de mes objets personnels et je n'amènerai aucun objet électronique (portable, tablette, jeux vidéo...).
- ☐ Je peux exprimer ce que je ressens et mes besoins.
- ☐ Je prends soin de moi, de mes camarades, des locaux, des jeux et des jouets.

Je peux être rappelé à l'ordre si je ne respecte pas les consignes.

En cas d'indiscipline grave ou répétée, une exclusion de l'accueil peut être décidée.

Je déclare avoir pris connaissance des règles de vie de l'accueil extrascolaire et m'engage à faire de mon mieux pour les respecter.

Lieu et date :

Les parents

L'enfant

.....

.....